

Lettre du ministre aux enseignants : on oscille entre grand lyrisme et petits moyens

À l'occasion de la nouvelle année et de la journée internationale de l'éducation, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a adressé un long message aux enseignants sur leur boîte de courriels académique, se voulant à la fois solennel, philosophique et profondément républicain. On aurait presque pu croire à un piratage informatique tant cette lettre est...surprenante et inattendue à l'heure où les personnels éducatifs sont -le plus souvent- brocardés, incompris voire malmenés ! Or, dans cette dernière, le ministre replace l'École au cœur des tensions contemporaines (géopolitiques, sociales, numériques) et présente les professeurs comme des figures essentielles de cohésion, de transmission et de résistance intellectuelle. Face au relativisme, aux réseaux sociaux, aux fausses informations et à l'irruption de l'intelligence artificielle, les enseignants seraient les « sentinelles de la raison », garants de l'esprit critique, de la méthode scientifique et de l'universalisme républicain. Le professeur y est décrit comme une présence incarnée, une autorité éducative qui « fait grandir », un passeur entre le monde ancien et celui qui vient, héritier des Lumières et bâtisseur de l'avenir démocratique. En filigrane, le ministre affirme une conviction forte : il n'y a ni École, ni République, ni avenir commun sans professeurs.

Au SYNEP CFE-CGC, nous ne contestons évidemment pas la noblesse du métier ni l'importance de sa mission. Cependant, les enseignants savent depuis longtemps ce qu'ils incarnent et ils n'ont pas attendu cette lettre pour tenir debout une école parfois à bout de souffle.

Mais une question s'impose : à quoi servent ces envolées lyriques quand elles ne sont suivies d'aucun acte concret ?

Car derrière les métaphores lumineuses et les références prestigieuses, les réalités demeurent...implacables ! Et la liste est longue : salaires insuffisants, autorité proclamée mais peu protégée, réformes imposées puis retirées dans la confusion, incertitudes budgétaires inédites allant jusqu'à menacer l'organisation des concours, et surcharge constante de missions confiées aux enseignants sans reconnaissance à la hauteur. A force de célébrer les professeurs comme « piliers de la République », on finirait presque par oublier qu'ils travaillent dans un système qui les use plus qu'il ne les soutient.

Effectivement, il n'y a pas de République sans professeurs mais il n'y a pas non plus de professeurs sans une politique éducative cohérente, financée et respectueuse de leur travail.

Le SYNEP CFE-CGC le rappelle avec constance : l'École ne se gouverne pas à coups de grandes lettres inspirées, mais par des décisions claires, stables et courageuses. Les enseignants n'attendent pas d'être glorifiés par la plume ministérielle, ils attendent avant tout que les discours (aussi lyriques soient-ils) se traduisent enfin en actes !

Sylvie TUROWSKI

* *

Élections professionnelles

MEDISUP SCIENCES (CONCOURS PLUS-EPEM-INSTITUT DAUPHINE-INSTITUT DAUPHINE OSTEOPATHIE-STUDIO MODE PARIS-ESIS), Paris

Après une demande de mise en place de nouvelles élections, le SYNEP CFE-CGC a obtenu une représentativité de 100% et les 2 sièges titulaires du collège unique.

Parcoursup: c'est reparti pour 2026 !

Comme chaque année depuis 2018, la plateforme Parcoursup redevient un passage incontournable pour les élèves de terminale et les étudiants en réorientation souhaitant intégrer l'enseignement supérieur. Pour la session 2026, la phase d'inscription a débuté le lundi 19 janvier et elle se poursuivra jusqu'à la mi-mars, période durant laquelle les candidats devront formuler et confirmer leurs vœux. Si le calendrier évolue légèrement d'une année sur l'autre, la procédure d'inscription reste, elle, globalement inchangée.

Les étapes pour s'inscrire sur Parcoursup sont les suivantes :

- 1/ Se connecter à la plateforme

Rendez-vous sur : <https://www.parcoursup.gouv.fr>

Cliquez sur « Me connecter » et créez votre compte à l'aide d'une adresse mail valide.

- 2/ Renseigner votre identifiant

- Si vous êtes élève de terminale dans un lycée français ou étudiant déjà inscrit dans l'enseignement supérieur, vous devrez indiquer votre INE (identifiant national élève).
- Pour les candidats au baccalauréat agricole, il faudra renseigner l'INAA (identifiant national élève en lycée agricole)

Ces identifiants figurent sur les bulletins scolaires ou sur le relevé de notes des épreuves anticipées du bac.

- 3/ Cas particuliers

- Les élèves scolarisés dans un lycée français à l'étranger homologué, ainsi que les candidats libres, devront utiliser leur numéro Cyclades (numéro d'inscription au baccalauréat à 10 chiffres).
- Les élèves non scolarisés, ou inscrits dans un lycée français à l'étranger non homologué, et ne disposant pas d'INE, devront cocher la case : « Je n'ai pas d'INE ».

Au SYNEP CFE-CGC, nous savons combien Parcoursup peut représenter une charge mentale importante pour les élèves et leurs familles car malgré quelques ajustements techniques au fil des années, la plateforme demeure un véritable labyrinthe, source de stress, d'attente et parfois d'incompréhension. Les annonces récentes du ministère visant à lutter contre certaines « dérives » (notamment les formations frauduleuses ou peu transparentes) vont dans le bon sens. Encore faut-il que les candidats disposent d'une information claire, lisible et fiable, afin de faire leurs choix sans pression inutile.

Le SYNEP CFE-CGC souhaite bon courage à l'ensemble des futurs bacheliers et étudiants en réorientation dans cette étape décisive, et rappelle l'importance d'un accompagnement réel des jeunes dans leurs choix d'orientation, bien au-delà d'une simple plateforme numérique !

Sylvie TUROWSKI

* *

Le « billets d'humeur » d'Evelyne du 25 janvier 2026 :

Un LIDL du Val d'Oise se lance-t-il dans l'enseignement de l'anglais ?

https://www.synep.org/evelyne_2026.htm#sgtxzxdniq